

Dossier de présentation

BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN

dans les parcs et jardins du château de Jehay

Exposition collective d'œuvres en métal dans les parcs et jardins du château de Jehay, du 22 juin au 31 octobre 2014.

Montage entre le 9 juin et le 19 juin ; vernissage le samedi 21 juin.

Une organisation de la Province de Liège-Culture, secteur Arts plastiques.

I. Genèse du projet

Le métal

Avec l'annonce de la fermeture des hauts fourneaux phase à chaud, la menace à l'égard de la phase à froid et la perte d'emplois que cela engendre, c'est une partie importante de la population de la région liégeoise qui est fragilisée. Celle-ci pourrait se sentir dépossédée de son savoir-faire industriel, douter de son potentiel créatif, ce qui constitue aussi une problématique d'ordre culturel.

La Province de Liège – Culture ne peut être qu'interpellée par ce drame social et ce bouleversement économique. Dès lors, il nous semble que la création artistique peut s'inscrire dans un engagement politique et doit participer à l'évolution des consciences et à une forme de mobilisation.

Il est donc déterminant, en tant qu'acteur culturel, de participer à une réflexion qui interroge l'état de notre région. Le fruit de cette réflexion devra être un acte symbolique qui témoigne des tensions sociales dans notre région et en Europe. Aussi, pour les trois prochaines éditions de la Biennale de Jehay, nous proposons le métal comme médium artistique privilégié.

Pour cette édition 2014, nous proposons aux jeunes artistes de travailler la tôle, la tige, le câble et le fil métalliques dans le métal adapté tant au budget qu'à la forme choisie.

Conditions de participation

(Voir aussi l'appel à projet ci-joint)

Pour cette édition **2014**, l'appel à projet concerne les jeunes artistes résidant sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dix artistes seront sélectionnés.

Notons qu'une collaboration avec l'association 'Moselle Arts Vivants' sera mise en place. Elle fera l'objet d'échanges entre artistes de la Grande Région.

Dossier de présentation

En 2016, l'appel à projet concernera des artistes résidant dans la Grande Région (Lorraine, Wallonie, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Communauté germanophone).

En 2018, nous proposons de travailler sur le territoire européen avec des partenaires issus des pays possédant une région marquée par la métallurgie.

Conditions de création

- Une fois sélectionné, l'artiste se positionnera dans le processus de réalisation de son œuvre. Diverses options sont possibles :
 - L'artiste propose un atelier habilité et disposé à réaliser l'œuvre ; un budget comprenant main-d'œuvre et matériaux et un échéancier devront être fournis ;
 - L'artiste réalise lui-même l'œuvre ; un budget comprenant main-d'œuvre et matériaux devra être fourni ; un échéancier sera convenu avec l'organisateur ;
 - A la demande de l'artiste et dès la réception de la confirmation de sa participation à l'exposition, l'organisateur peut rechercher et proposer un atelier maîtrisant les techniques nécessaires pour réaliser l'œuvre ; dans ce cas, l'organisateur se chargera de réclamer un budget stipulant main-d'œuvre et matériaux ;
 - Dans le cas où le projet ne peut être réalisé pour quelque raison que ce soit, l'artiste ne pourra prétendre à aucun recours.
- L'organisateur pourra proposer des matériaux susceptibles d'être utiles à la réalisation des œuvres sélectionnées.
- L'organisateur pourra déléguer un service d'ingénierie auprès de l'artiste si l'organisateur le considère comme indispensable. L'artiste devra lui-même solliciter ce service auprès de l'organisateur au plus tard pour le 15 janvier 2014. Dans ce cas, suite aux remarques données par l'ingénieur, l'artiste s'engage à apporter toutes les modifications nécessaires à la réalisation de son projet ;
- L'artiste sera rémunéré sous la forme de déclarations de créance imputées par poste de la manière suivante :
 - a) 1000€ pour les droits d'auteur et de création intellectuelle.
 - b) € pour les déplacements au tarif du transport en commun 2^{ème} classe (sachant que le plafond est de 200€) qui correspond à la participation aux réunions, visites, montage, démontage et vernissage de Jehay.
 - c) € pour l'achat des matériaux remboursés sur la base d'un budget justifié (factures, tickets,...) et approuvé par l'organisateur.
 - d)€ pour la réalisation qui sera versé dès que la pièce est réceptionnée en atelier et jugée conforme au projet.

Les postes c et d cumulés ne peuvent pas excéder 4.500€.

Dossier de présentation

- Un catalogue sera publié à l'issue de la manifestation.

II. Le site de Jehay

Situé à Amay, entre Liège et Huy, le domaine du château de Jehay constitue un ensemble patrimonial original composé de différents bâtiments datant du XVI^e au XIX^e siècle entourés d'un parc à l'italienne. Appartenant à la famille van den Steen depuis le milieu du XVII^e siècle, il est devenu, à la mort du comte Guy van den Steen, fin 1999, la propriété de la Province de Liège. Le comte a laissé également en héritage une vingtaine de statues de bronze assez prégnantes dans le château, le parc et les jardins.

Au niveau spatial, le site présente de nombreuses possibilités d'implantations artistiques qui ne demandent qu'à être exploitées. Ces mises en situation selon des perspectives renouvelées constituent un des atouts majeurs du lieu.

Depuis 12 ans, la Province de Liège-Culture et l'Office provincial des Métiers d'Art organisent en collaboration avec l'Asbl Gestion du Château de Jehay, des expositions collectives d'œuvres actuelles au sein de ce vaste domaine. Le succès de cette initiative en fait un rendez-vous des amateurs d'art et un sujet d'attraction touristique en province de Liège. Les techniques et thématiques se sont succédé au fil des éditions. Chacune met en évidence à la fois la créativité des artistes mais aussi la pertinence de proposer aux visiteurs un parcours inédit de sculptures et d'installations contemporaines.

III. Comité de parrainage

Un comité de parrainage se constitue afin de nous éclairer sur les questions soulevées par la thématique.

Il a également pour tâche de cerner certains partenaires potentiels : l'Université, des petites et moyennes entreprises travaillant le métal, des écoles techniques et d'art de la région et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, etc.

Actuellement, il est composé de :

- **Julie Bawin**, Professeur adjoint à l'Université de Liège et Professeur invitée aux Facultés universitaires de Namur
- **Alain Delaunois**, Journaliste à la RTBF
- **Marie-Hélène Joiret**, Directrice du Centre wallon d'Art contemporain 'La Châtaigneraie'
- **Pascal Lefebvre**, Directeur de la Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège
- **Dominique Mathieu**, Directrice de l'Espace d'Art Contemporain 'Les Brasseurs'
- **Pierre Muylle**, Directeur du Musée d'Art Différencié
- **Philippe Taszman**, Directeur de la Compagnie Arsenic

Dossier de présentation

- **Maïté Vissault**, Directrice de l'Ikob
- **Gabrielle Wegnez**, Communication Officer chez CRM Group

IV. Calendrier

Vendredi 15/11/2013 : lancement de l'appel à projet 'Arts et Métaux'

Vendredi 17/01/2014 : dernier délai pour le dépôt des dossiers de participation des artistes

Samedi 18/01/2014 : examen des dossiers par le comité de sélection

Lundi 20/01/2014 : les artistes sélectionnés sont contactés

Lundi 10/02/2014 : l'artiste doit déposer aux organisateurs un budget comprenant main d'œuvre et matériaux et un échéancier concernant les étapes de son travail (détails voir règlement de l'appel à projet)

Du 9/6/2014 au 19/6/2014 : montage

Samedi 21/06/2014 (16h) : vernissage

V. Informations pratiques

Les organisateurs :

Province de Liège - Culture, secteur Arts plastiques

15 rue des Croisiers à 4000 Liège

Coordinateur du projet : Luc Navet : 04 232 86 65 - luc.navet@provincedeliege.be

Caroline Coste – Isabelle Neuray : 04 232 87 53

caroline.coste@provincedeliege.be – isabelle.neuray@provincedeliege.be

Secrétariat : Aurélie Moussiaux : 04 232 86 03 - aurelie.moussiaux@provincedeliege.be

www.provincedeliege.be/culture

Les artistes qui souhaitent un complément d'information sont invités à nous contacter.